COMMUNE DE DOHEM

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VENDREDI 20 MAI 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt du mois de mai à vingt heures se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de Dohem, sous la présidence de Mme Patricia POULAIN, Maire de Dohem, dûment convoqués le 16 mai 2022.

Etaient présents : Patricia POULAIN, Eugéna RITAINE, Luc BAHEU, Luc AZELART, Roseline GUILBERT, Etienne DILLY, Joseph CARLIER, Frédéric LELEU, Luc AZELART, Michelle LEFEBVRE ;

Absents excusés : David DAMBRUNE procuration à Patricia POULAIN, Nelly MINET procuration à Eugéna RITAINE, Adrien DILLY

Secrétaire de séance : Frédéric LELEU

Assistait également : Céline COQUET

Délibération n°6/2022 : Avis sur dossier de porter à connaissance SICAL – Valorisation du SICABIO

Vu le dossier de porter à connaissance de la société SICAL à Lumbres pour un projet de valorisation du SICABIO ;

Le sicabio est un sous-produit organo-calcique issu du traitement des eaux de process de la papeterie au niveau de la station d'épuration.

L'entreprise souhaite valoriser une partie de la production de ce sous-produit en agriculture via un plan d'épandage.

La surface possible d'épandage sur la commune de DOHEM est de 3,82 hectares.

Après délibération, Madame le Maire propose de passer au vote : 8 voix pour, 4 voix contre

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours, mois et an susdits
Copie transmise à Monsieur le Sous-préfet pour avis.
Pour extrait conforme

Rendu exécutoire après dépôt
en Sous-préfecture de Saint Omer le 25/05/2022
et publication le 25/05/2022

Dohem, le 20/05/2022

Le Maire,

Patricia POULAIN

MAIRIE DE DOHEM 62380

Le Maire, P. POULAIN

MAIRIE DE DOHEM 62380

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le
25 MAI 2022